

Publié le 14 décembre 2022

## Aux Abymes (Guadeloupe), la Semag réhabilite Capou-Ferrand avec les habitants

Dans le cadre de la Conférence des Epl Outre-mer, la Semag, Sem d'aménagement de la Guadeloupe, a présenté l'opération RHI (Résorption de l'habitat insalubre) Capou-Ferrand, opération multisites s'inscrivant dans un des 7 QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) de l'agglomération Cap Excellence. D'une superficie de 15 ha comptant 23 000 habitants, 1 317 logements dont 155 vacants, la Semag a mené l'opération en associant des habitants peu au fait des conséquences de l'habitat insalubre.



La concession d'aménagement a été confiée par la ville des [Abymes](#) à la [Semag](#) et le partenariat fort entre concédant et concessionnaire est essentiel. L'opération vise à **remédier à l'habitat insalubre dans des îlots enclavés**, qui ont conservé les traces de la ville ancienne, sans avoir accès aux réseaux de transport. Les voiries ont fait l'objet d'un traitement particulier, le bâti insalubre a été démoli et de nouveaux logements ont été construits, proposant des activités en rez-de-chaussée.

### Des habitants attachés au quartier

L'objectif de la Semag a été de redresser ce quartier situé au cœur des dynamiques urbaines en conservant les souvenirs symboliques pour les habitants. Il a fallu pour cela écouter la population et la préparer à ces démolitions-reconstructions, la notion même d'insalubrité n'étant pas toujours perçue par les habitants. **Le maintien de ce contact a permis de conserver une activité économique importante déjà existante**, mais mal organisée. Les habitants sont attachés à ce quartier, puisque très peu de relogements à l'extérieur sont recensés.

### 60 nouveaux logements et commerces prochainement livrés

Un travail important a été fait en amont (étude socio/bâti) avec une volonté de garder l'esprit du quartier en favorisant l'habitat traditionnel (maison ou logement intermédiaire type R+2), en conservant une certaine densité et en permettant une animation urbaine (commerces, services...), notamment le long du nouveau boulevard Marie-Galante (nouvelle percée pour tisser des liens entre les quartiers existants), véritable lieu de promenade prolongé sur la RN. La place de la voiture a été rendue aussi discrète que possible. Des modules plus denses avec des jardins partagés, la privatisation progressive de l'espace, la perméabilité entre les espaces, le rapport à l'espace public et les espaces paysagers ont été privilégiés. Sur ce site, 60 nouveaux logements et activités seront prochainement livrés. **La procédure de concours de maîtrise d'œuvre a été lancée en juillet 2021**, projet déjà choisi parmi trois propositions. 133 bâtis seront démolis et les familles,

dans le cadre d'une MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et social) seront accompagnées dans leur processus de relogement.